

aux différents éditeurs des œuvres Dalember. Nous y joindrons une lettre que cet encyclopédiste écrivit à Voltaire pendant le séjour qu'il fit à Lyon en 1756 ; c'est le seul document qui nous reste , du moins à notre connaissance , de son passage dans notre cité. Il est présumable qu'il y séjourna *incognito* , sans doute pour ne pas renouveler le souvenir d'une lutte dans laquelle aucun des deux antagonistes ne pouvait se vanter d'avoir été vainqueur.

I. *Lettre de M. Dalember à la Société royale de Lyon,*
le 30 janvier 1755.

Messieurs ,

J'apprends de tous côtés, par différentes lettres, qu'un régent de rhétorique, dont le nom se trouve écrit parmi les vôtres, a prononcé contre moi, le 30 novembre dernier, au collège des Jésuites de cette ville, une harangue très-injurieuse. Je ne puis croire, Messieurs, que si le fait était vrai, une compagnie aussi équitable et aussi éclairée que la vôtre eût pu garder à cet égard un si long et si profond silence ; néanmoins la nouvelle me revient d'un si grand nombre d'endroits, que je ne sais plus qu'en penser. La philosophie m'a appris depuis long-temps à mettre à des invectives le prix qu'elles méritent ; mais l'honneur des lettres, de l'encyclopédie, de ceux qui veulent bien y concourir avec moi, des différentes compagnies littéraires dont j'ai l'honneur d'être membre, et j'ose ajouter, de la vôtre, Messieurs, ne me permet pas d'être indifférent sur les outrages publics d'un de vos confrères. J'ose donc espérer de votre équité et de vos lumières, ou que vous voudrez bien me faire justice sur ce sujet de la manière que vous jugerez la plus convenable, ou

presses lyonnaises, n'est pas commun. Ces cinq lettres sont celles que nous reproduisons sous les n^{os} 1 à 5.



que ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont assisté à cette harangue, voudront bien me faire parvenir un écrit signé d'eux *tous*, et que je pourrai rendre public, par lequel ils déclareront que cette harangue, *telle qu'elle a été prononcée*, ne contenait rien d'offensant ni d'injurieux. C'est un service important qu'ils rendront à l'auteur encore plus qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DALEMBERT.

II. Réponse de la Société royale.

Monsieur,

La Société royale voit avec peine, par la lettre que vous lui avez adressée, votre mécontentement contre le P. Tolomas, et le désir qu'elle a de vous obliger l'engage à vous fournir les éclaircissements que vous exigez d'elle.

La harangue que ce religieux prononça, à l'occasion de la rentrée des classes, est du ressort des collèges : l'académie n'y a point assisté : elle n'en a fait ni la lecture, ni l'examen, et n'en peut porter aucun jugement, parce que sa juridiction ne s'étend pas au delà des bornes de ses exercices.

Pour vous prouver néanmoins, Monsieur, que nous n'ignorons point les égards qui sont dus à votre réputation et à la supériorité de vos talents, que nous sommes empressés à vous procurer la satisfaction qui dépend de nous, la compagnie a fait lire votre lettre en pleine assemblée et en présence de l'académicien dont vous vous plaignez. Il a protesté hautement qu'on l'avait desservi auprès de vous ; qu'il n'a jamais eu l'intention de vous offenser ; qu'il est prêt à affirmer que son discours ne contient aucun trait qui puisse vous regarder personnellement.

Il s'est enfin exprimé sur votre compte en des termes si décents, si honorables, que l'Académie n'a pas cru pouvoir prendre un meilleur parti que de le charger (sur l'offre qu'il